



Association des directions des Cycles d'Orientation (**ADCO**)-Association des Directions d'Ecoles Primaires du Canton de Fribourg (**ADEP**)-Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section fribourgeoise (**ASMAF**)-Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (**AASP**)-Association fribourgeoise des conseillers en orientation (**AFCO**)-Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (**AFEP**)-Association Fribourgeoise des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Supérieur (**AFPESS**)-Association de la gendarmerie fribourgeoise (**AGF**)-Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (**AMCOFF**)-Association des professeurs du conservatoire (**APCF**)- Fédération des Associations des personnels des Hautes Ecoles fribourgeoises (**FAPHEF**) - Association du personnel de la police de sureté (**APPS**)-Association du personnel administratif et technique de l'université (**APU / VPU**)-Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (**ASI**)-Formatin Fribourg / Bildung Freiburg (**FF/BF**)-Freiburger LogopädInnenverband (**FLV**)-Groupement des cantonniers des autoroutes et des routes cantonales-Groupement des Cantonniers des routes nationales-Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (**LDF**)-Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (**AFCVNV**)

---

## **Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg – CPPEF – recours de la FEDE**

**Communiqué de presse  
30 janvier 2024**

**Afin de préserver les intérêts du personnel de l'Etat de Fribourg dans le dossier de leur représentation au sein du comité de la Caisse de pension, la FEDE a déposé un recours au Tribunal Fédéral contre la loi votée par le Grand Conseil le 8 septembre 2023, estimant que le mode d'élection ne respecte pas la LPP fédérale.**

Le mode d'élection est essentiel dans le critère de la gestion paritaire. Pour rappel, l'opportunité d'une négociation avait été discutée avec une délégation du Conseil d'Etat courant novembre 2023. A ce jour, la volonté de la FEDE de maintenir un espace de dialogue reste intact. Si un arrangement est trouvé pour édicter un règlement d'élection rétablissant un mode paritaire, le maintien du recours pourrait, cas échéant, être rediscuté.

---

**Contact** : Isabelle Castella, Présidente de la FEDE, Tél : 078 225 28 36